

MODÈLE DE RÉSILIATION DE MANDAT DE VENTE EXCLUSIF OU SIMPLE

Lieu : _____ Date : _____

Informations sur le Mandant :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Informations sur le Mandataire :

Nom / Société : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Informations sur le Bien à Vendre :

Description complète : _____

Adresse / localisation : _____

Référence Mandat : _____

Objet de la Résiliation :

Par la présente, je soussigné(e) le mandant, notifie la résiliation du mandat de vente exclusif/simple conclu avec le mandataire, portant sur le bien décrit ci-dessus. Cette résiliation prend effet conformément aux dispositions légales et contractuelles, notamment l'article L. 121-20-12 du Code de la consommation et l'article 1984 du Code civil. Le mandataire s'engage à cesser toute démarche de vente et à restituer tous les documents et clés liés au bien.

Conséquences et Modalités :

Le mandant reste redevable des honoraires dus au mandataire au titre des prestations déjà réalisées, dans la limite des dispositions du mandat et de la réglementation en vigueur. Le mandataire s'engage à cesser toute publication ou diffusion de l'annonce concernant le bien, et à informer ses partenaires de la résiliation effective du mandat.

Déclaration du Mandant :

Je déclare avoir pris connaissance des termes de la présente résiliation, et certifie que cette démarche est conforme à ma volonté. Je demande que toutes les parties concernées soient informées de cette résiliation.

Signatures :

Signature du Mandant

Signature du Mandataire

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://jurid-entreprise.com/modele-resiliation-mandat-de-vente-exclusif-en-mandat-simple/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://jurid-entreprise.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.